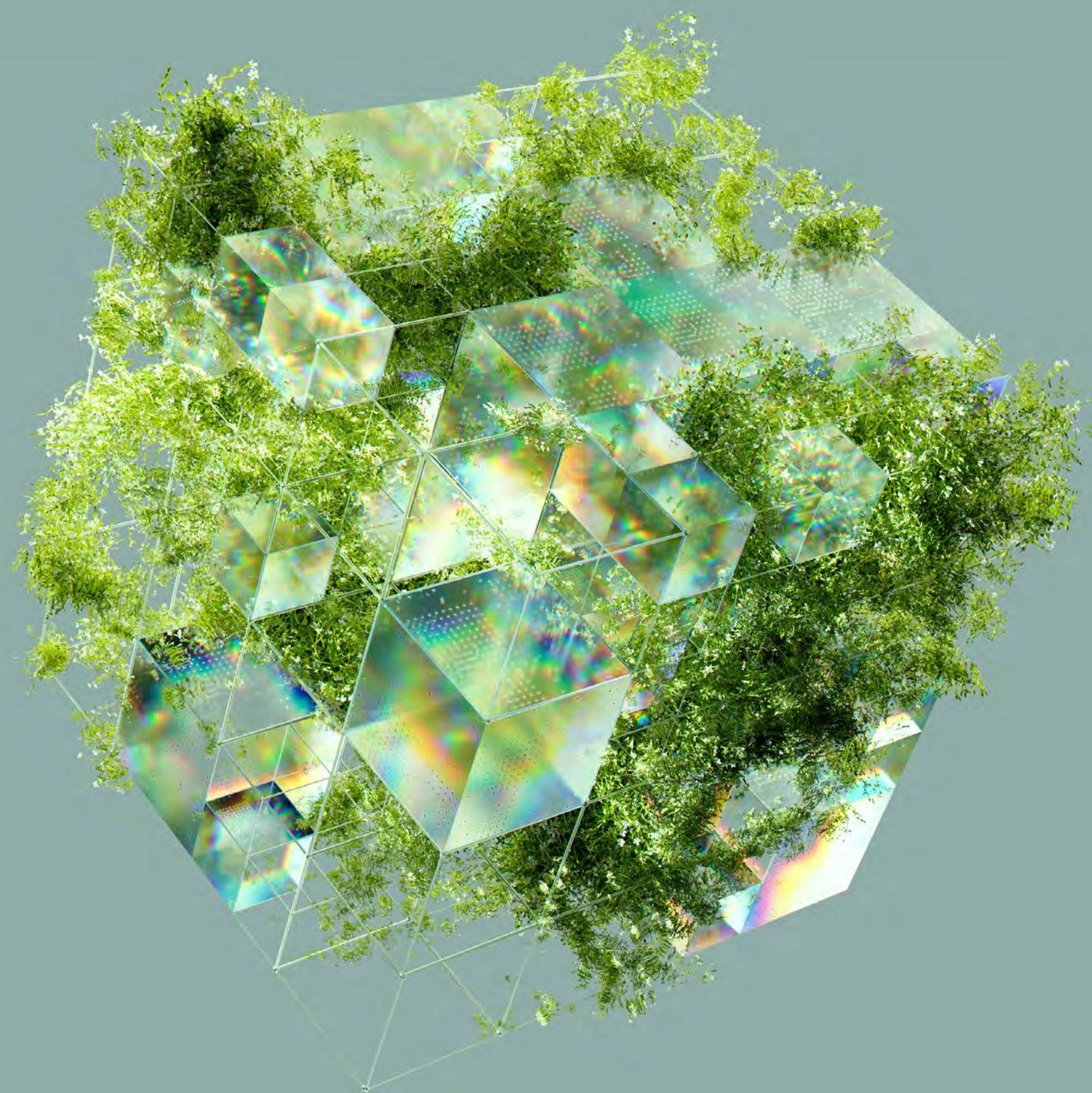


LA **FORCE** D'UN COLLECTIF ***ENGAGÉ***



RAPPORT RSE 2026



OFFRE

Notre engagement RSE est inscrit dans les valeurs et dans les relations que Cornet Vincent Ségurel entretient depuis plus de cinquante ans avec ses clients, ses équipes et les territoires où nous sommes implantés.

L'édition d'un rapport RSE est une étape clé qui nous permet de mettre en mots, en chiffres et en visages, les actions que nous portons concrètement au quotidien.

Nous croyons sincèrement qu'un **cabinet comme le nôtre a un rôle à jouer** : dans la vie économique, bien sûr, mais aussi celle de nos collaborateurs, et celle des communautés locales auxquelles nous appartenons. La RSE est pour nous une démarche de **préservation de notre environnement** au sens large, que nous avons tous la responsabilité de ménager.

Vous trouverez dans ces pages les actions que nous menons pour réduire notre empreinte, pour prendre soin de nos équipes, pour promouvoir une gouvernance réellement paritaire et pour nous engager aux côtés d'initiatives qui nous ressemblent.

Nous avons l'ambition d'être **cohérents** entre ce que nous défendons pour nos clients et ce que nous incarnons nous-mêmes.

Ce rapport est le **reflet d'un cabinet qui avance collectivement**. Nous espérons qu'il vous donnera envie de cheminer avec nous.

— L'ÉQUIPE DE CORNET VINCENT SÉGUREL



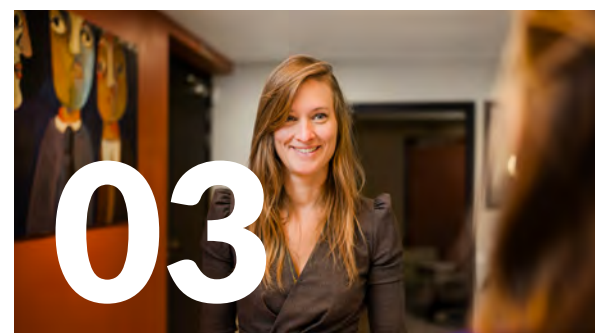
01

NOTRE STRATÉGIE RSE



02

ENVIRONNEMENT



03

VEILLER AU BIEN-ÊTRE
DE NOS ÉQUIPES



04

PARITÉ



05

NOS INITIATIVES

UNE STRATÉGIE RSE ANCRÉE DANS NOS VALEURS

La responsabilité sociétale est le prolongement naturel de notre activité. Nos valeurs — engagement, collégialité, proximité, audace, transmission — constituent depuis plus de 50 ans le socle de notre relation avec nos clients, nos équipes et nos territoires. Elles sont aussi le fondement de notre approche RSE.

Formalisée et structurée depuis plusieurs années, notre démarche repose sur une conviction simple : un cabinet de notre taille, implanté dans six métropoles françaises et accompagnant des centaines d'entreprises, des acteurs publics et des associations, a une responsabilité qui va au-delà du conseil juridique. Responsabilité envers ses collaborateurs, envers les communautés locales, envers l'environnement.

Pour traduire cette conviction en actions concrètes, nous avons constitué un Comité RSE chargé de définir nos orientations, de piloter nos initiatives et de les déployer de manière cohérente dans l'ensemble de nos bureaux. Ancré dans notre modèle de gouvernance collégiale, le Comité RSE réunit des avocats associés issus de nos implantations.

NOTRE COMITÉ RSE



Amélie Poulain
Référénte RSE et Membre du Comité de direction
PARIS



**Sébastien
Harel**
RENNES



**Caroline
Hénoc**
LILLE



**Cécile
Létang**
LYON



**Laurence
Tardivel**
NANTES



**Aurélie
Vucher-Bondet**
PARIS

01

NOTRE STRATÉGIE RSE



3 QUESTIONS À *Aurélie Vucher-Bondet*



Aurélie Vucher-Bondet
Avocat associé et membre du Comité RSE
BUREAU DE PARIS

*« Ne pas rester spectatrice
d'une démarche à laquelle
je croyais, mais en être
actrice. »*

Qu'est-ce qui vous a amenée à rejoindre le Comité RSE ?

L'envie de faire quelque chose de concret, tout simplement. Dans notre métier, on passe beaucoup de temps à conseiller les autres sur leurs transformations. Rejoindre le Comité RSE, c'était l'occasion de contribuer à la nôtre — de ne pas rester spectatrice d'une démarche à laquelle je croyais, mais en être actrice. Et puis la dimension collective du comité m'a tout de suite attirée : six bureaux, six sensibilités différentes autour d'une même table, c'est une vraie richesse.

Qu'est-ce que la RSE change concrètement dans votre quotidien au cabinet ?

Elle donne du sens à notre travail quotidien. Nous travaillons pour bien faire mais aussi pour faire bien. La RSE change aussi le regard qu'on porte sur nos pratiques. On commence à se poser des questions qu'on ne se posait pas forcément avant — sur nos déplacements,

sur la façon dont on accueille et accompagne nos équipes, sur les initiatives auxquelles on choisit de s'associer. C'est la construction d'une culture d'entreprise réelle, qui s'installe dans le temps. Et ça, c'est durable.

Quelle est, selon vous, la prochaine étape pour Cornet Vincent Ségurel en matière de RSE ?

Continuer à structurer, sans perdre en authenticité. Ce qui fait la force de notre démarche, c'est qu'elle est portée par des gens qui y croient vraiment, impliqués dans chacun des territoires où nous sommes présents. L'enjeu maintenant, c'est de lui donner encore plus de visibilité — en interne comme en externe — et de mesurer davantage notre impact. Ce rapport s'inscrit dans cette direction.

AGIR CONCRÈTEMENT POUR RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE

Le droit des affaires est une activité de conseil, d'analyse, d'échange. Elle génère une empreinte environnementale limitée mais réelle : déplacements, consommation énergétique, équipements numériques, déchets, etc.

Nous avons décidé d'analyser la situation pour optimiser notre impact.

En 2024, nous avons réalisé un bilan carbone avec Open Lande, réseau de consultants en transition écologique. Cet exercice de transparence nous a permis d'identifier nos principaux postes d'impact et de structurer un plan d'actions concret, déployé dans l'ensemble de nos bureaux.

Des actions qui, pour certaines, étaient déjà engagées et que nous continuons d'approfondir.

02

ENVIRONNEMENT
Limiter notre impact



NOS ACTIONS



NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Le numérique représente une part croissante de l'empreinte carbone des cabinets d'avocats. Nous agissons sur trois leviers.

L'ensemble des données de nos bureaux est hébergé dans des data centres à haute efficacité énergétique, opérés par Etix Everywhere, leader de l'hébergement régional.

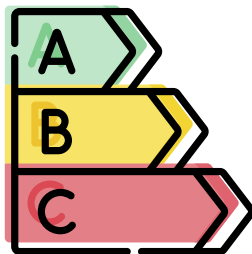
Notre site internet est quant à lui hébergé depuis 2020 par GreenShift, sur des serveurs à neutralité carbone.

Enfin, à la suite de notre bilan carbone, nous privilégions désormais l'achat de matériel informatique reconditionné chaque fois que cela est possible, limitant ainsi l'impact lié à la fabrication de nouveaux équipements.

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE NOS LOCAUX

Nos bureaux de Rennes sont labellisés HQE Bâtiment Durable et affichent une consommation énergétique inférieure de 40 % au seuil réglementaire exigé.

À Nantes, un Diagnostic de Performance Énergétique a été réalisé et suivi d'effet : travaux d'isolation et remplacement des ouvertures ont été engagés sur la base de ses préconisations.

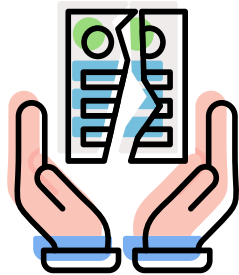


DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELLS

Nous limitons les déplacements inutiles en favorisant les réunions, formations et conférences à distance — chaque bureau est équipé de salles de visioconférence dédiées et chaque collaborateur dispose d'une licence Teams.

Lorsque les déplacements intercités sont nécessaires, nous choisissons le train.

Pour les trajets du quotidien, nous encourageons la mobilité douce : des parkings à vélos sont installés dans nos bureaux partout où la configuration des locaux le permet.



DÉMATÉRIALISATION ET RÉDUCTION DU PAPIER

Le cabinet a déployé une politique de dématérialisation complète de ses processus : signature électronique (DocuSign), gestion dématérialisée des actes (Polyacte), espace client sécurisé en ligne, abonnements numériques aux bases documentaires, onboarding digitalisé des nouveaux collaborateurs.

Résultat : **une baisse de 30 % de la consommation de papier** enregistrée depuis la mise en place de ces mesures.

RÉDUCTION DU PLASTIQUE

Pour mettre fin à l'utilisation des bouteilles plastiques, le cabinet a installé des fontaines à eau dans ses bureaux et distribué des gourdes à l'ensemble des avocats et salariés.

Cette action a permis d'enregistrer **une baisse de 47 % de la consommation de bouteilles plastique**.



TRI ET VALORISATION DES DÉCHETS

Une politique de tri est déployée dans nos bureaux partout où la configuration des locaux le permet, avec des points de collecte dédiés (carton, papier, biodéchets, verre, cartouches d'encre, ampoules) et des prestataires externes assurant la collecte et la valorisation des déchets.



PRESTATAIRES LOCAUX ET CONSOMMATION RESPONSABLE

Dans notre fonctionnement quotidien, nous nous efforçons de privilégier les prestataires locaux et les produits responsables.

À Nantes, un frigo connecté Melchior a été mis en place pour limiter le gaspillage alimentaire. À Lyon et à Rennes, des paniers de fruits locaux sont livrés chaque semaine aux équipes.

AU QUOTIDIEN

L'HUMAIN *AU CENTRE* DE NOTRE MODÈLE

Un cabinet d'avocats, c'est avant tout un collectif de femmes et d'hommes.

Veiller à leur bien-être, favoriser leur développement, garantir un environnement de travail inclusif et équitable : cet engagement est une condition de notre activité et au coeur de notre modèle.

Il se traduit par des actions concrètes, déployées dans l'ensemble de nos bureaux, autour de quatre axes : l'inclusion et la diversité, le bien-être au quotidien, la formation et le soutien associatif.

03

VEILLER AU BIEN-ÊTRE
de nos équipes



NOS ENGAGEMENTS



INCLUSION ET DIVERSITÉ : FAIRE BOUGER LES LIGNES

Nous croyons que la **diversité des profils** est une **force**. Nous agissons en conséquence.

Plus de **65 % de nos effectifs**, toutes fonctions confondues, sont des **femmes**. Au cours des trois dernières années, plus de 60 % des associés nommés étaient des femmes — un **signal fort sur notre engagement** en faveur d'une progression professionnelle réellement **équitable**.

Les **jeunes diplômés** représentent 20 % de nos effectifs — avocats ayant prêté serment depuis moins de cinq ans et salariés diplômés l'année précédente. Nous accueillons également onze collaborateurs en **alternance**, ainsi que de nombreux stagiaires et élèves-avocats tout au long de l'année. Les **seniors** — plus de 55 ans — représentent quant à eux environ 15 % de notre effectif global. Une **diversité générationnelle** que nous considérons comme une **richesse**.

Sur le **handicap**, nous achetons des **fournitures** auprès d'ateliers protégés employant des **personnes en situation de handicap**, et soutenons chaque année une opération organisée par l'**ADAPEI 44** et le **Fonds Handicap Agir**.

Le cabinet collabore avec l'entreprise sociale et solidaire **cHaméléons**, dont la mission est de **favoriser l'accès à un emploi durable** pour les personnes en situation de handicap mental et cognitif

Antonin a ainsi rejoint notre bureau parisien, intégré à l'équipe avec l'**accompagnement personnalisé** de cHaméléons. Une démarche qui transforme le regard porté sur le handicap — et qui **nous transforme aussi**.



BIEN-ÊTRE AU QUOTIDIEN

Le **télétravail** est accessible à l'ensemble des avocats et salariés du cabinet, selon l'organisation propre à chaque équipe. Le matériel nécessaire — ordinateur portable, accès Teams — est **mis à disposition de tous** pour en faciliter la pratique.

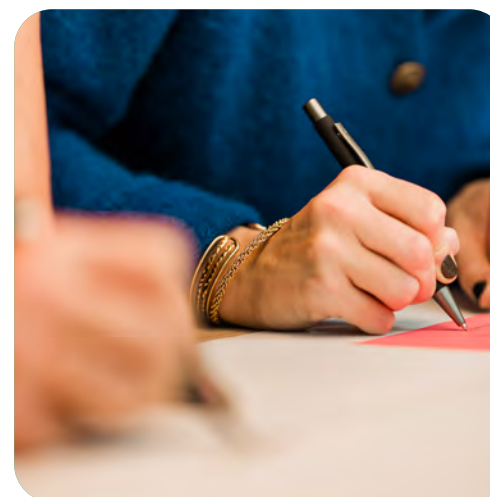
Nous encourageons également la **pratique sportive** : courses à pied (Odyssea, Juris'Run), challenge sportif connecté, concours de babyfoot, et à Nantes, un Running Club régulier. Le **sport** est un **vecteur de cohésion** que nous cultivons activement.



FORMATION : UN ENGAGEMENT CULTUREL

En tant que cabinet d'avocats, la **formation continue** est une **obligation professionnelle** pour tous nos avocats — obligation que nous **dépassons**. Pour les salariés non-avocats, un **plan de développement des compétences** est construit individuellement, complété par des **formations internes**. Des entretiens professionnels annuels permettent à chaque collaborateur de fixer des **objectifs de progression clairs**.

Au-delà, de nombreux avocats du cabinet interviennent dans des **formations académiques** — DJCE, Masters — dans la plupart des **métropoles** où nous sommes implantés, mais aussi à l'étranger.



SOUTIEN ASSOCIATIF

Parce que **l'engagement** ne s'arrête pas aux portes du cabinet, nous **soutenons** chaque année des associations, fondations et événements en phase avec nos **valeurs**. Ce soutien s'étend également à des **clubs et événements sportifs porteurs de sens**.

3 QUESTIONS À *Stéphanie Doucet*



Stéphanie Doucet
Responsable des Ressources Humaines
BUREAU DE NANTES

« Cette combinaison entre
ancrage local fort
et cohérence nationale,
c'est rare. »

Quel regard portez-vous sur l'évolution de la politique RH du cabinet ces dernières années ?

Elle s'est profondément structurée, tout en restant très humaine et simple dans son approche. On ne gère plus des ressources, on accompagne des personnes — avec leurs parcours, leurs ambitions, leurs contraintes aussi. Le fait que le cabinet investisse autant dans la formation, dans le bien-être au quotidien, dans des dispositifs comme cHaméléons, ça dit quelque chose de nos priorités. Et ça se ressent dans l'ambiance des équipes.

Qu'est-ce qui distingue Cornet Vincent Ségurel en tant qu'employeur ?

La proximité. Dans un cabinet de notre taille, on pourrait craindre une forme d'anonymat. C'est exactement l'inverse. Chaque bureau a sa personnalité, ses initiatives, son tissu relationnel — et en même temps, on se retrouve tous autour des mêmes valeurs.

Cette combinaison entre ancrage local fort et cohérence nationale, c'est rare. Et c'est ce qui fidélise les collaborateurs sur le long terme.

Quels sont vos chantiers prioritaires pour les prochaines années ?

Continuer à renforcer notre politique d'inclusion — le partenariat avec cHaméléons est une belle illustration de ce qu'on peut faire quand on se donne vraiment les moyens d'agir. Travailler aussi sur l'accompagnement des parcours dans la durée : comment on fait grandir les gens ici, comment on reconnaît leur engagement. Et puis mesurer davantage — pour progresser sur des bases objectives, pas seulement sur nos convictions.

UNE CONVICTION PARTAGÉE

Chez Cornet Vincent Ségurel, la parité est un principe construit dans le temps, qui irrigue notre gouvernance, nos recrutements et notre culture collective.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 65 % de nos effectifs, toutes fonctions confondues, sont des femmes. Au cours des trois dernières années, plus de 60 % des avocats associés nommés étaient des femmes.

Ce sont les résultats d'une attention constante portée à l'égalité des parcours et à la reconnaissance des talents, indépendamment du genre.

04

POUR LA PARITÉ



UNE GOUVERNANCE À PARITÉ PARFAITE

Notre engagement en faveur de la **parité** se lit d’abord au sommet de notre organisation.

Le **Comité de direction** est composé à parité de **deux femmes et deux hommes** : Cécile Rouquette-Térouanne, Amélie Poulain, Alexandre Cornet et André Watbot.

Le **Comité stratégique** — qui réunit les **membres du Codir et six avocats associés** issus de chacun de nos bureaux — compte dix membres à parité parfaite : cinq femmes et cinq hommes.

Cette **parité** au niveau des instances dirigeantes reflète notre **conviction profonde** que l’**intelligence collective** est d’autant plus riche qu’elle s’appuie sur des perspectives diverses et qu’**une gouvernance équilibrée prend de meilleures décisions**.



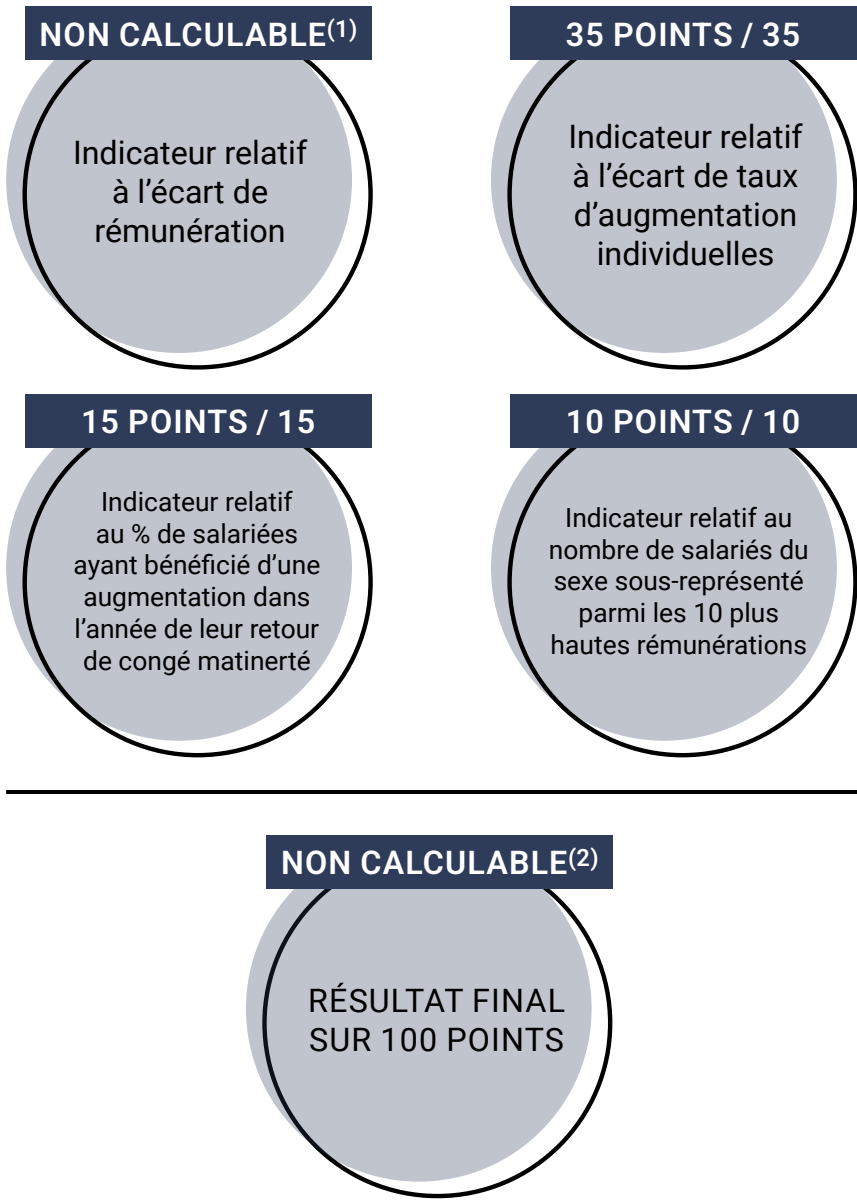
— LE COMITÉ DE DIRECTION DE CORNET VINCENT SÉGUREL

L’ÉGALITÉ DANS LES PARCOURS

Au-delà des **instances de direction**, nous veillons à ce que l’égalité professionnelle entre femmes et hommes soit **effective à tous les niveaux du cabinet** : dans l’accès à la formation, dans les opportunités d’évolution, dans les conditions de rémunération.

INDEX DE L’ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES

L’index de l’égalité professionnelle est un outil visant à calculer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l’entreprise. Il est obligatoire pour toute entreprise présentant au moins 50 salariés au cours de l’année écoulée. Il doit être publié chaque année.



(1) Indicateur incalculable car les effectifs salariés valides représentent moins de 40% des effectifs totaux.
(2) L'index est incalculable car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75.

S'ENGAGER *AU-DELÀ* DU DROIT

Chez Cornet Vincent Ségurel, l'engagement ne s'arrête pas à notre activité de conseil juridique.

Il se traduit aussi par des partenariats choisis, porteurs de sens, en phase avec nos valeurs d'excellence, de persévérance et de proximité humaine. Voici trois initiatives qui nous ressemblent.

05

NOS INITIATIVES





OBJECTIFS 2028

AUX CÔTÉS DE MEWEN TOMAC

Depuis 2022, Cornet Vincent Ségurel accompagne Mewen Tomac, champion de natation, dans la **préparation des Jeux Olympiques de 2028**.

Un engagement qui ne doit rien au hasard : la persévérance, l'excellence, la culture du résultat — ce sont **des valeurs que nous partageons** au quotidien dans notre propre exercice du droit.

Ce soutien prend la forme d'un **mécénat structuré via le Pacte de Performance**, dispositif de la Fondation du Sport Français, combinant accompagnement financier et expertise juridique.

L'objectif : aider Mewen à construire son projet sportif sur des **bases solides**, tout en préparant son avenir professionnel.

Un **accompagnement global**, à l'image de celui que nous proposons à nos clients.



LES P'TITS DOUDOUS

PRENDRE SOIN DES ENFANTS QUI SE FONT OPÉRER

Depuis novembre 2023, Cornet Vincent Ségurel soutient l'association Les P'tits Doudous, dont la mission est d'améliorer le vécu des enfants opérés et d'apaiser leurs parents tout au long du parcours de soin.

Concrètement, l'association agit sur trois fronts.

Pour les enfants d'abord : réduire l'anxiété préopératoire grâce à des doudous, des jeux interactifs sur tablette, et un protocole visant à minimiser la prémédication et faciliter le retour à domicile.

Pour les parents ensuite : une application dédiée les tient informés en temps réel des étapes de prise en charge de leur enfant — parce qu'un parent apaisé, c'est aussi un enfant plus serein.

Pour l'environnement enfin : dès ses débuts, l'association a financé une partie de ses actions grâce à la valorisation de déchets hospitaliers jusqu'alors non recyclés — une approche d'économie circulaire innovante dans le milieu médical.

Aujourd'hui, Les P'tits Doudous fédèrent plus de **120 antennes locales en France, en Belgique et au Canada**, plus de 1 500 soignants engagés, et accompagnent plus de 120 000 enfants opérés chaque année.



UNE COURSE POUR GRANDIR

QUAND LA MER PORTE UNE CAUSE

Dans le prolongement de ce partenariat est née Une Course pour Grandir — une initiative portée conjointement par le navigateur Armel Tripon et Nolwenn Febvre, fondatrice des P'tits Doudous.

L'idée : **utiliser la visibilité d'un IMOCA** engagé dans les plus grandes courses au large pour **faire rayonner l'association** et lui permettre d'accompagner toujours plus d'enfants opérés.

Mais l'ambition va plus loin. Le bateau lui-même est une **démonstration** : sa coque et son pont sont construits avec 65 % de carbone déclassé de l'industrie aéronautique — une matière qui aurait autrement été jetée, remise ici dans un **cycle d'économie circulaire**.

« On est tous sensibles à cette cause et à ce changement climatique, d'autant plus quand on est dans le milieu naturel. Ce questionnaire se retranscrit, pour moi, dans le fait de tenter de faire un IMOCA le plus proprement possible. Au lieu de jeter de la matière, on va l'économiser et la remettre dans un cycle d'économie circulaire — et faire une preuve de concept. » **ARMEL TRIPON, SKIPPER**



QUELQUES INITIATIVES LOCALES MARQUANTES



GLAZ FESTIVAL - RENNES

Soutenir la création photographique engagée

Cornet Vincent Ségurel est **partenaire** du Glaz Festival — Rencontres Internationales de la Photographie, **rendez-vous international de la photographie contemporaine** qui se tient à Rennes du 17 novembre 2025 au 4 janvier 2026.

Cette édition, placée sous le thème **Des actes d'amour & de rébellion**, réunit plus de 63 artistes à travers 32 lieux d'exposition pour **interroger le monde d'aujourd'hui** à travers le regard des photographes.

En accompagnant cet événement, nous affirmons notre **attachement à la culture**, à la création et au dialogue entre art et société — des valeurs qui résonnent avec notre propre vision du droit comme **levier de transformation**.



ORCHESTRE NATIONAL DE BRETAGNE - RENNES

Mécènes de la musique vivantes

Cornet Vincent Ségurel est **mécène** de l'Orchestre National de Bretagne.

Par ce soutien, nous participons au **rayonnement d'une institution culturelle majeure du Grand Ouest** et affirmons notre **conviction** qu'un cabinet ancré dans ses territoires se doit d'en **soutenir la vie artistique et culturelle**.



MANIFESTE PROMILÈS - LILLE

S'engager aux côtés de ceux qui servent

Le 8 octobre 2025, le bureau lillois de Cornet Vincent Ségurel a **signé** le **Manifeste ProMilès**, en présence du Général Anne-Cécile Ortemann, Gouverneur Militaire de Lille, de M. Xavier Bertrand, Président de Région, et de M. Bertrand Gaume, Préfet de Région.

Élaboré conjointement par **l'état-major des armées et le MEDEF**, ce manifeste vise à **renforcer la cohésion nationale** en encourageant les entreprises à soutenir concrètement les personnels militaires, réservistes, vétérans et leurs familles.

Trente entreprises des Hauts-de-France ont signé ce même jour.

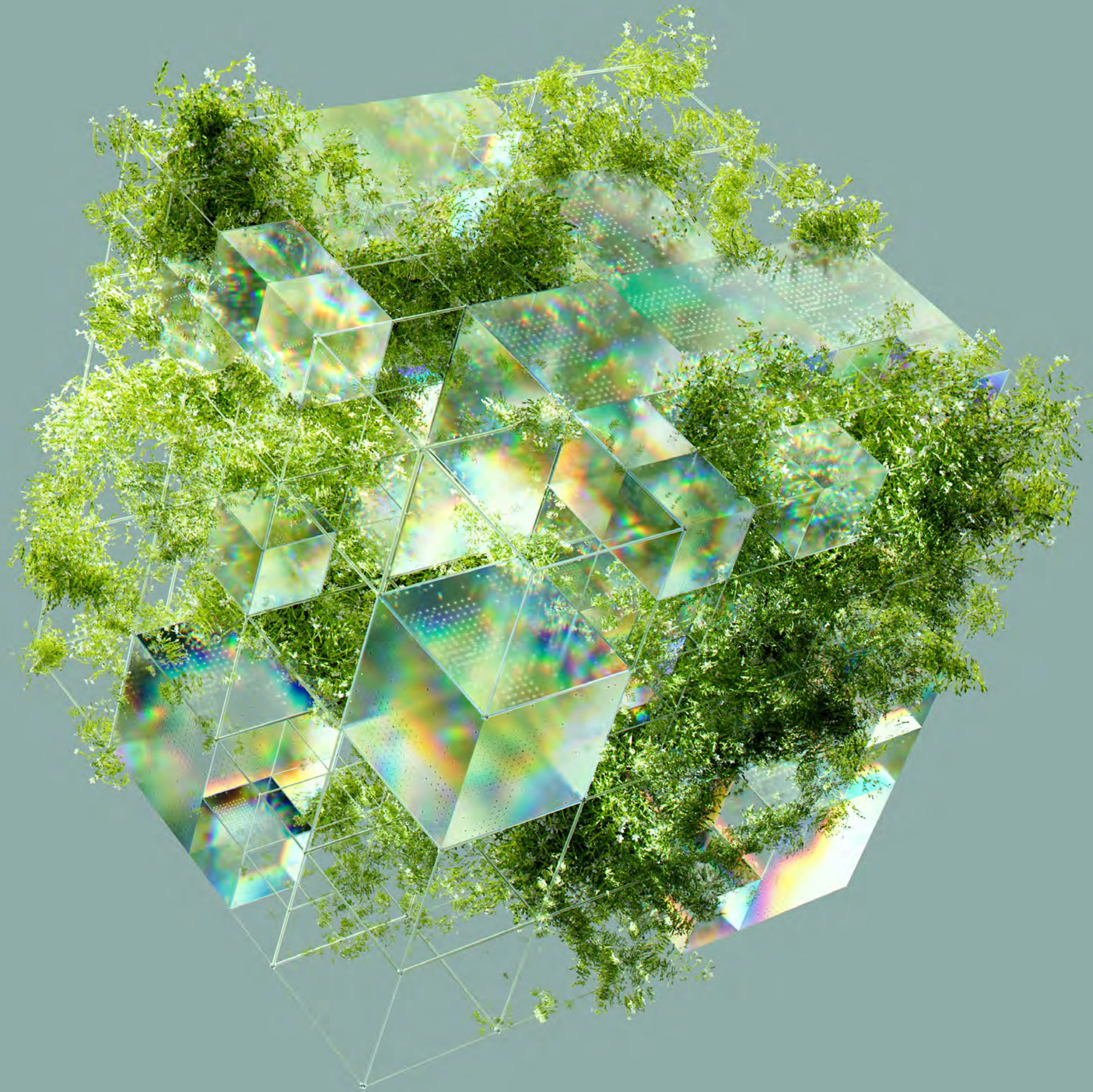
Par cet engagement de **cinq ans**, Cornet Vincent Ségurel s'engage à **accorder une attention particulière aux opportunités d'emploi** pour les conjoints de militaires et les vétérans, à prendre en compte les contraintes des **collaborateurs engagés** dans la Réserve opérationnelle, et à collaborer avec les structures des armées sur les problématiques qui leur sont propres.

Cette démarche, portée par Thomas Deschryver, avocat associé, traduit une **conviction ancrée dans l'identité du bureau lillois** — premier cabinet d'avocats des Hauts-de-France à signer ce manifeste.

« Cette signature traduit notre conviction que les entreprises, et particulièrement un cabinet d'avocats comme le nôtre, ont un rôle à jouer dans le soutien aux femmes et hommes qui servent notre pays. Au-delà de l'engagement symbolique, nous souhaitons apporter des réponses concrètes aux défis que rencontrent les armées. »

THOMAS DESCHRYVER, AVOCAT ASSOCIÉ – LILLE





www.cvs-avocats.com

